

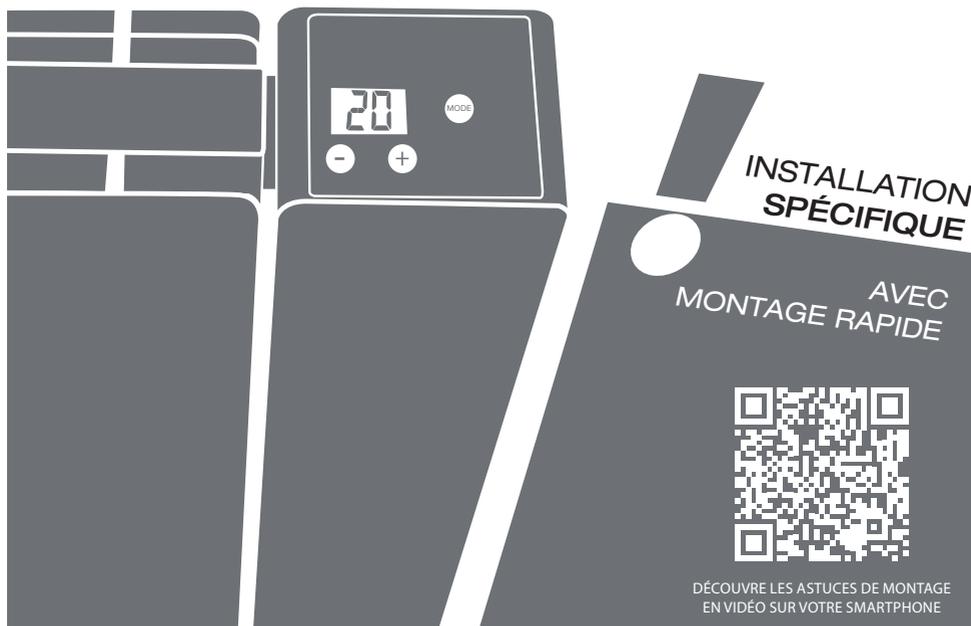


IRID INTEGRAL

*Radiateur fluide chaleur douce
à circulation intégrale.*

Installation et Bon de Garantie

(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)



AVANT PROPOS :

- Vous venez d'acquiescer ce radiateur fluide chaleur douce à circulation IRID INTEGRAL d'Airélec et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance.
- Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.
- Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation et la mise en route de votre appareil.
- Il est recommandé de conserver cette notice, même après installation de votre appareil.

Lire attentivement la notice (*) d'installation et d'utilisation, notamment les consignes ci-dessous.



ATTENTION - Certaines parties de ce produit peuvent devenir très chaudes et provoquer des brûlures. Il faut prêter une attention particulière en présence d'enfants et de personnes vulnérables.



**Caution, hot surface
Attention surface très chaude.**

- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

- Il convient de maintenir à distance les enfants de moins de 3 ans, à moins qu'ils ne soient sous une surveillance continue.

- Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans doivent uniquement mettre l'appareil en marche ou à l'arrêt, à condition que ce dernier ait été placé ou installé dans une position normale prévue et que ces enfants disposent d'une surveillance ou aient reçu des instructions quant à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et en comprennent bien les dangers potentiels.

- Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans ne doivent ni brancher, ni régler ni nettoyer l'appareil, et ni réaliser l'entretien de l'utilisateur.

- Si l'appareil est recouvert, il y a risque de surchauffe. Le logo ci-contre rappelle ce risque.

- Il est donc formellement interdit

de couvrir ou d'obstruer les entrées ou les sorties d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.

- Veillez à ne rien introduire dans l'appareil.

- Le raccordement électrique de cet appareil doit impérativement être effectué hors tension par une personne qualifiée.

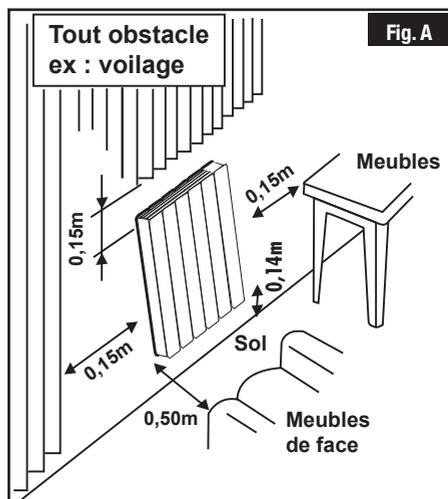
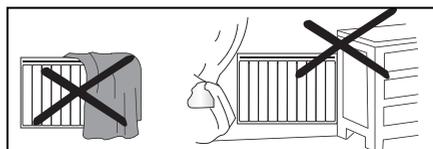
- Toutes les interventions sur les appareils doivent être effectuées hors tension et par un personnel qualifié et agréé.

- L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.

- Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc... (Fig. A).

- L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA, notamment dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.



- L'appareil peut être installé dans le volume 2 ou 3 des salles d'eau (Fig. B).

- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé

par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

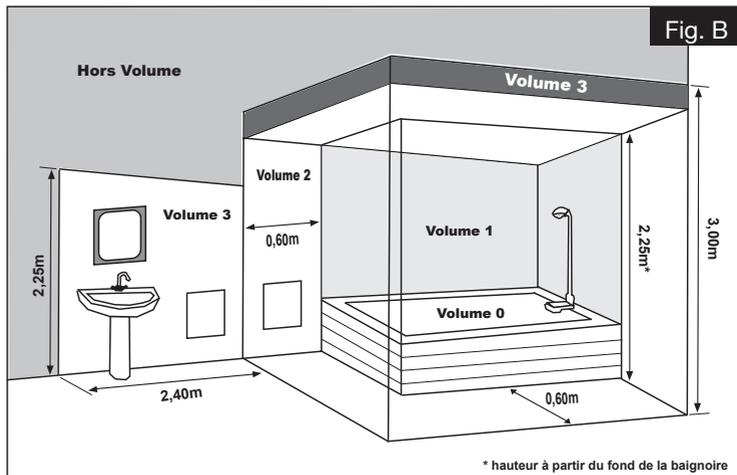
- Éviter d'installer l'appareil dans un courant d'air susceptible de perturber sa régulation.

- Cet appareil de chauffage électrique direct est destiné à assurer le chauffage d'ambiance des locaux de type habitat ou assimilables, individuels ou collectifs, neufs ou existants.

- Cet appareil est rempli d'une quantité précise de fluide caloporteur spécifique. Ce fluide est inaltérable et ne nécessite aucun entretien particulier.

- Les réparations nécessitant l'ouverture du réservoir de fluide ne doivent être effectuées que par un professionnel, le fabricant ou son service après-vente. En cas de fuite, ce dernier doit être contacté.

- Lorsque l'appareil est mis au rebut, le fluide doit obligatoirement être déposé chez un collecteur de fluide usagé.



Installation des appareils

L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).

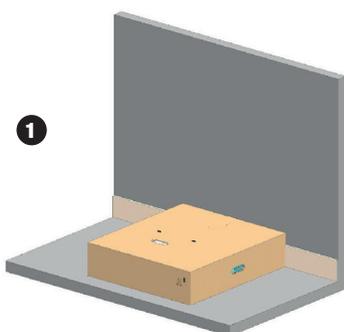
() La présente notice a été établie au moment de la fabrication de l'appareil et conformément aux normes en vigueur à cette date.*

La société se réserve le droit de modifier à tout moment la notice d'installation et d'utilisation afin de prendre en compte les normes et l'évolution de celles-ci.

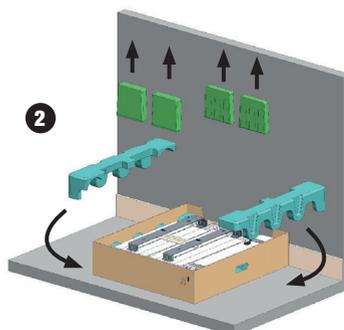
En respectant les consignes de montage, vous assurez une performance accrue de votre appareil. La circulation du fluide se fera sur toute la surface de l'appareil, apportant ainsi une meilleure montée en température et une homogénéité quasi parfaite.

Conseils :

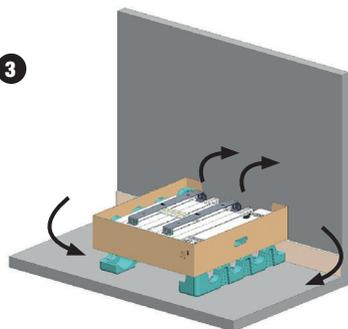
- Veiller à bien verrouiller le dossier sur l'appareil.
- La sortie du câble d'alimentation à travers le mur doit se faire dans la superficie de l'appareil pour éviter d'être visible après installation.
- Pour un meilleur maintien de l'appareil au mur, il est possible de rajouter 2 vis de fixation sur chaque montant du dossieret (voir rep. A fig. 4). Il est recommandé d'utiliser des rondelles pour améliorer la tenue du dossieret.
- Un montage mal effectué peut provoquer la chute du radiateur et blesser une personne. Utilisez des vis et/ou des chevilles appropriées (non fournies), suivant votre support mural. Si besoin, veuillez demander conseil auprès de votre revendeur.



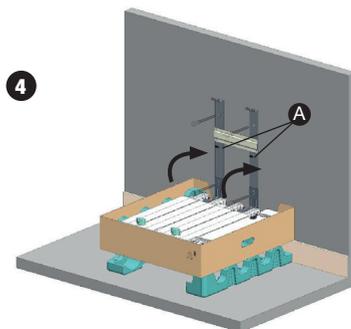
- Positionner le carton contre le mur.
- Enlever le couvercle du carton.



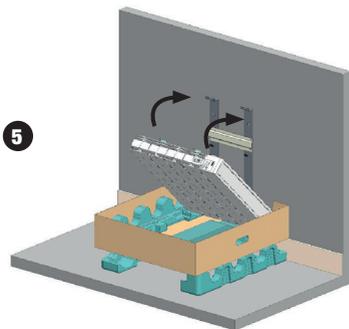
- Enlever le couvercle carton et les cales.



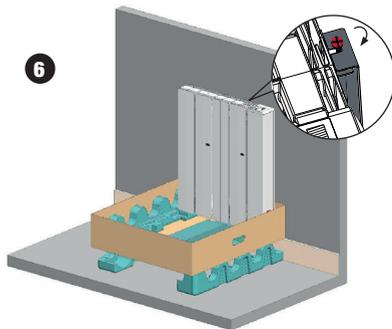
- Mettre les cales latérales en dessous du carton
- Cela permet d'obtenir la cote d'installation de l'appareil au mur soit 14,3cm.



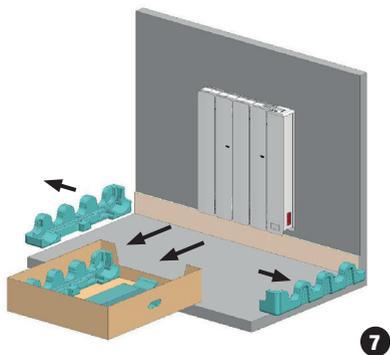
- Déverrouiller le dossieret et le positionner verticalement.
- Pointer et percer les trous de fixations.
- Visser le dossieret au mur.



- Relever l'appareil.



- Verrouiller l'appareil sur le dossieret.



- Enlever les cales et le carton.

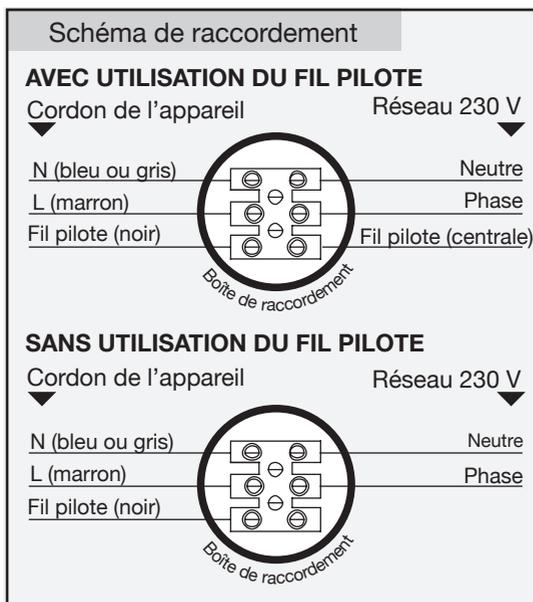
1 - RACCORDEMENT ELECTRIQUE



Veillez lire attentivement les règles de sécurités avant le raccordement de l'appareil.

- L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).

- Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boîte de raccordement murale.



Respecter le sens de branchement :

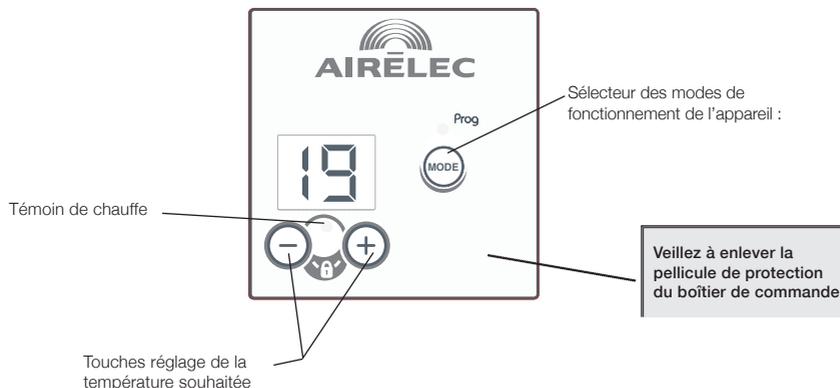
**MARRON = PHASE,
BLEU ou GRIS = NEUTRE,
NOIR = FIL PILOTE**

Le fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou au fil VERT / JAUNE.

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort	—	0 Volt
Eco	⌚	230 Volts
Hors-gel	⌚	115 Volts négatif
Arrêt Chauffage	⌚	115 Volts positif
Conf. -1°C	3s 297s	230 Volts/3s
Conf. -2°C	7s 293s	230 Volts/7s

NOTA : Les ordres de programmation sont distribués par les signaux ci-dessus, mesurés par rapport au Neutre.

2 - COMMENT UTILISER VOTRE APPAREIL



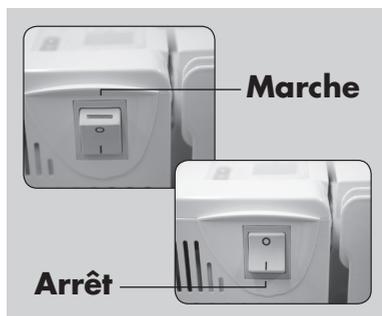
1- LE SELECTEUR DE MODE VOUS PERMET DE SELECTIONNER 5 FONCTIONS :

FONCTIONS	AFFICHAGE DE L'ECRAN	
CONFORT	Affiche la température de consigne souhaitée	Maintient la température Confort
ECONOMIQUE	EC	Maintient la pièce à la température Economique.
HORS-GEL	HG	Maintient la pièce à une température Hors Gel.
ARRET CHAUFFAGE	- -	Arrête la fonction chauffage de l'appareil
PROGRAMMATION	Affiche l'ordre envoyé (le témoin PROG s'allume)	Permet de recevoir des ordres de fonctionnement programmés.

2- L'INTERRUPTEUR MARCHE / ARRÊT :

Pour la mise en route de l'appareil, mettre l'interrupteur Marche/Arrêt situé derrière l'appareil sur la position I (repère rouge apparent).

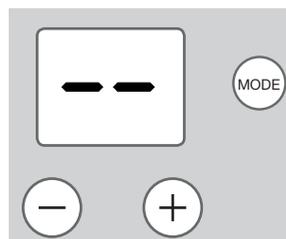
Pour l'arrêt complet de l'appareil, mettre l'interrupteur sur la position 0.



3- MISE EN MARCHÉ OU ARRÊT CHAUFFAGE DE L'APPAREIL :

Pour la mise en marche, appuyez sur le sélecteur MODE (figure ci-contre) et l'écran affiche alors la température de confort souhaitée soit 19.

Pour l'arrêt chauffage de l'appareil, appuyez sur le sélecteur MODE jusqu'à la position veille (figure ci-contre).



Nota : l'appareil conserve toutefois vos réglages en mémoire, il est juste en veille.

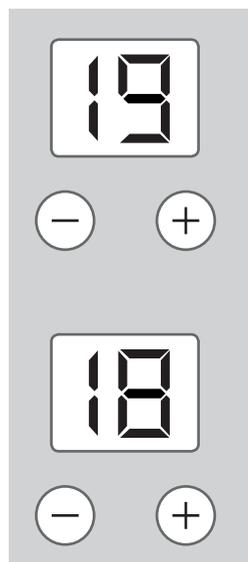
4- REGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE CONSIGNE :

Par les touches + et -, vous pouvez augmenter ou diminuer la température de consigne par pas de 1°C. Vous pouvez ainsi fixer vous-même votre température de consigne souhaitée (exemple ci-contre).

Fermer les portes de la pièce et attendre quelques heures pour que la température se stabilise à la valeur souhaitée.

Si la température obtenue ne vous convient pas, augmenter ou diminuer la valeur de la consigne par pas de 1°C.

Attendre de nouveau quelques heures pour vérifier la valeur de la température de confort.



Conseil : pour une meilleure harmonie de votre rythme de vie, nous vous proposons de laisser la température de consigne à 19°C.

5- DEROGATION EN MODE ECONOMIQUE :

En cas d'absence de courte durée (+ de 2h), il est conseillé, pour un maximum d'économie, d'utiliser ce mode de fonctionnement. Cette position économique provoque un abaissement de la température de la pièce de 3,5.°C environ par rapport à la température de consigne. Pour cela :

Appuyez sur le sélecteur MODE jusqu'à ce que l'afficheur vous indique la position Economique «EC» choisie. (figure ci-contre)

Il est possible de visualiser la consigne Economique par un appui bref sur une des deux touches + ou –

Pour modifier la température Economique : appuyez pendant 3 secondes sur le sélecteur MODE et la consigne Economique clignote.

La modification est alors possible à l'aide des touches + ou – .

Appuyez sur la touche Mode pour valider.

6- DEROGATION EN MODE HORS-GEL :

En cas d'absence de longue durée (+ de 24h), ce mode de fonctionnement permet de maintenir la température de la pièce à environ 7°C. Vous avez alors un maximum d'économie sans risque de gel. Pour cela :

Appuyez sur le sélecteur MODE jusqu'à ce que l'afficheur vous indique la position Hors-Gel « HG » choisie.



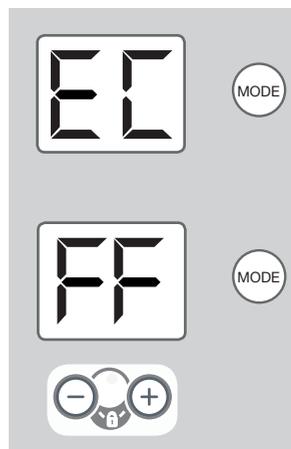
7- COMMENT VERROUILLER LES COMMANDES :

Vous avez la possibilité de verrouiller le clavier du boîtier de commande. Pour cela :

Vous avez choisi par exemple le mode Economique, appuyez sur les touches + et – en même temps pendant environ 3". Le clignotement de l'afficheur vous indiquera le verrouillage du clavier.

Si vous appuyez sur n'importe quelle touche du clavier, l'afficheur vous signalera par le symbole « FF » l'impossibilité de prendre en compte votre demande.

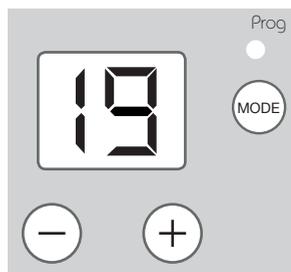
Pour supprimer le verrouillage du clavier, faites l'opération inverse.



8- MODE DE FONCTIONNEMENT « PROG » :

Ce mode permet le fonctionnement automatique de votre appareil de chauffage par l'intermédiaire d'une centrale de programmation ou d'un gestionnaire pour tarification Tempo d'EDF. Pour cela :

Appuyez sur la touche MODE, jusqu'à ce que le voyant Prog s'allume.



ORDRES ENVOYES PAR LE SYSTEME DE PROGRAMMATION	ORDRES AFFICHES PAR L'ECRAN A CRISTAUX LIQUIDES	RESULTAT OBTENU
Si arrêt chauffage	 	Arrêt instantané du chauffage de l'appareil
Si Eco.	 	Abaissement de la température de 3,5°C par rapport à la position Confort ou selon votre choix.
Si Hors Gel	 	Maintient la température de la pièce à environ 7°C sans risque de gel.

Particularités :

Dans le cas des modes de forçage Economique, Confort et Hors-Gel, les ordres Hors-Gel et Arrêt chauffage envoyés par la centrale de programmation ou le gestionnaire de tarification sont prioritaires. Pour vous signaler les ordres reçus par votre appareil, le «voyant Prog.» clignote.

Fonctions choisies	Centrale de programmation ou gestionnaire de tarification	
	Ordre donné HG	Ordre donné Arrêt chauffage
19		
EC		
HG		

9- MISE EN HARMONIE DES AFFICHAGES (THERMOSTAT/THERMOMETRE) :

Exceptionnellement, il peut s'avérer que, dans certaines conditions, il y ait un écart entre l'affichage de l'appareil et celui de votre thermomètre. Dans ce cas, il est possible d'harmoniser les 2 affichages.

Ce réglage ne peut être réalisé que si votre appareil, est réglé entre 17 et 23°C.

Toutes les portes et les fenêtres doivent être fermées.

Attendre la stabilisation de la température dans la pièce (au moins 6h) et éviter autant que possible les allées et venues dans la pièce.

Le thermomètre de contrôle doit être placé au milieu de la pièce à 1m20 du sol. Ne pas le poser sur un meuble.

Se placer en mode « Confort » avec le sélecteur MODE, ex. : 19

Appuyez pendant 6 secondes sur le sélecteur MODE, deux possibilités :

Soit affichage clignotant de 19, l'harmonisation est alors possible.

- Modifier avec les touches + et –
- Valider par le sélecteur MODE

Soit affichage de FF, l'harmonisation est impossible.

- Valider par le sélecteur MODE

Nota : Si aucune action sur les touches + et – pendant 15 secondes, l'afficheur revient à sa position initiale soit 19.

3 - ENTRETIEN & CONSEILS

- Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les entrées et sorties d'air.

- Utilisez de préférence des produits nettoyants universels à base d'agents tensio-actifs (savon, etc...) et un chiffon type microfibrés. Pour un simple dépoussiérage, un chiffon suffit.

■ **NE JAMAIS UTILISER DE PRODUITS ABRASIFS OU À BASE D'ACÉTONE QUI RISQUERAIENT DE DÉTÉRIORER LE REVÊTEMENT DE L'APPAREIL.**

■ **TOUTES LES INTERVENTIONS SUR NOS APPAREILS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES HORS TENSION ET PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET AGRÉÉ.**

Recommandations et conseils

- Lors de la première chauffe, il peut s'échapper une odeur, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.
- Si votre installation est équipée d'un délesteur : Le délestage étant prioritaire, il est possible que l'appareil ne chauffe pas, en cas de surconsommation momentanée (lave-linge + four + fer à repasser...). Ceci est normal. Dès rétablissement d'une consommation normale, l'appareil se remettra en chauffe.
- Prévu pour être raccordé à un réseau d'alimentation électrique 230V~ 50Hz.

4 - AIDE AUX DIAGNOSTICS

NATURE	VERIFICATION	ACTION
L'appareil ne chauffe pas	· S'assurer que l'écran est allumé.	· Mettre l'interrupteur sur la position I .
	· L'écran est allumé, le témoin de chauffe est éteint.	· Vérifier la valeur de la consigne. · La température ambiante ne nécessite pas de chauffer. · L'appareil est en ECO ou en délestage : s'assurer que le système de délestage n'a pas coupé l'alimentation de l'appareil.
	· L'écran ne s'allume toujours pas.	· S'assurer que les disjoncteurs d'installation sont enclenchés.
L'appareil chauffe tout le temps	· Vérifier que le réglage de la température n'a pas été modifié. · Vérifier que l'appareil n'est pas situé près d'une porte ouverte ou/ et près d'un local non chauffé, ou dans un courant d'air.	· Régler de nouveau la température. · Fermer la porte, mettre le local en chauffe ou supprimer le courant d'air.
L'appareil ne suit pas les ordres de programmations	· S'assurer de la bonne utilisation de la centrale de programmation. (se reporter à son manuel d'utilisation)	· Mettre l'appareil en mode «Prog».

DANS TOUS LES AUTRES CAS, CONTACTEZ UNE PERSONNE QUALIFIÉE

5 - CARACTERISTIQUES

REFERENCES	PUISSANCE (W)	INTENSITE (A)	HAUTEUR (mm)	LARGEUR (mm)	EPAISSEUR Appareil + fixation murale (mm)
A692982	750W	3,3	573	508	110,5
A692983	1000W	4,3		608	
A692985	1500W	6,5		908	
A692987	2000W	8,7		1108	

6 - IDENTIFICATION DE VOTRE APPAREIL

IMPORTANT : LES CARACTÉRISTIQUES DE L'APPAREIL SONT INDICÉES SUR L'ÉTIQUETTE SIGNALÉTIQUE.



Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Électriques) garantit que ces appareils respectent l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.



Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E, garantit en plus les performances de ces appareils qui respectent les normes d'aptitude à la fonction.

ELECTRICITE PERFORMANCE



garantit un niveau moyen de performance.

OU



garantit un niveau maximal de performance.

OU



intègre en plus des fonctions à économies d'énergies

OU



intègre en plus la détection de présence/absence



L'apposition de cette marque par le fabricant garantit que l'appareil respecte les directives communautaires européennes de sécurité (directive basse tension- DBT) de compatibilité électromagnétique (CEM), et de limitation de substances dangereuses (ROHS).

classe II



Appareil de classe 2 : signifie que l'appareil est à double isolation et ne doit donc pas être raccordé au conducteur de protection (fil de terre).

IP...

Indice de Protection de l'enveloppe de l'appareil contre la pénétration des corps solides et liquides

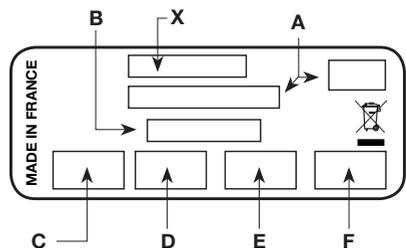


LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉS AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS. VEUILLEZ RECYCLER DANS LES CENTRES APPROPRIÉS.

L'étiquette signalétique est placée en bas et à droite (côté commande) de votre appareil, elle permet de l'identifier.

Elle est composée de :

- La référence complète de l'appareil et son indice de fabrication (rep.A) à préciser pour le SAV.
- Sa puissance en Watt (rep. B).
- Les certificats de conformités (rep. C-D-E-F).
- N° du constructeur (rep. X).



CONDITIONS DE GARANTIE

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défauts tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quelque moment et pour quelque cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quelque soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

BON DE GARANTIE

TYPE : _____

PUISSANCE : _____

DATE DE
FABRICATION : _____

DATE DE
MISE EN SERVICE : _____



Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin
pour vous donner entière satisfaction.



AIRELEC

109, Boulevard Ney - 75018 PARIS
Tél. : 01 53 06 28 60 - Fax : 01 42 28 77 74
www.airelec.fr

